

Fiche de données de sécurité

Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Versafine, Versafine clair

Autres désignations commerciales / Numéros d'articles

Versafine: 10 (Satin Red), 11 (Crimson Red), 12 (Habanero), 18 (Majestic Blue), 19 (Deep Lagoon), 37 (Imperial Purple), 54 (Vintage Sepia), 61 (Olympia Green), 62 (Spanish Moss), 82 (Onyx Black), 83 (Smoky Gray)

Versafine clair: 101 (Purple Delight), 102 (Fantasia), 103 (Lilac Bloom), 104 (Dahlia Purple), 105 (Wisteria Purple), 151 (Chianti), 152 (Monarch), 201 (Glamorous), 202 (Strawberry), 251 (Hawthorn Rose), 351 (Nocturne), 352 (Morning Mist), 451 (Fallen Leaves), 452 (Pinecone), 453 (Acorn), 454 (Portobello), 455 (Sand Dune), 501 (Green Oasis), 502 (Verdant), 503 (Grass Green), 504 (Melon Soda), 551 (Rain Forrest), 552 (Shady Lane), 553 (Spruce), 554 (Avocado), 601 (Blue Belle), 602 (Paradise), 603 (Warm Breeze), 604 (Arctic), 605 (Bali Blue), 606 (Adriatic Sea), 651 (Medieval Blue), 652 (Twilight), 653 (Very Peri), 701 (Summertime), 702 (Tulip Red), 703 (Carrot Orange), 801 (Charming Pink), 802 (Baby Pink), 901 (Cheerful), 902 (Lemonade), 951 (Golden Meadow)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Encre pour tampons et encreurs

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TSUKINEKO Co., Ltd
Rue: 5F Suehiro JF Bldg., 5-1-5, Sotokanda Chiyoda-ku
Lieu: Tokyo 101-0021, JAPAN
Téléphone: +81-3-3834-1080
e-mail: info@tsukineko.co.jp
Internet: www.tsukineko.co.jp
Service responsable: La sécurité des produits

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +81-3-3834-1080: Mo-Fr (8:30-17:00 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB: non applicable

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Polyglycols (polypropylène glycol), résine (butyral de polyvinyle), additifs, pigments

Composants dangereux

Fiche de données de sécurité
Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

Information supplémentairePour un complément d'informations, veuillez consulter notre site Internet: www.tsukineko.co.jp**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes d'azote (NO_x), Monoxyde de carbone**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. À conserver au frais et au sec. Conserver à l'écart de la chaleur.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Encre pour tampons et encreurs

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Fiche de données de sécurité**Versafine, Versafine clair**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Noir de carbone	-	3,5		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
1333-86-4	carbon black			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,06 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
1333-86-4	carbon black	
Eau douce	50mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Matériel recommandé: NR (caoutchouc naturel, latex naturel), Caoutchouc butyle

Protection de la peau

Tablier, bottes

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Protection contre les risques thermiques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Fiche de données de sécurité**Versafine, Versafine clair**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

L'état physique:	liquide
Couleur:	divers
Odeur:	légère
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>100 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	>96 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH- Valeur:	non applicable
Hydrosolubilité: (à 20 °C):	partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	~ 1 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en corps solides: non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Fiche de données de sécurité Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, l'Aluminium

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Oxydes d'azote (NO_x), Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (EC) No 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas écotoxique.

12. 2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. Le composant principal (PPG) est facilement biodégradable.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Fiche de données de sécurité Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Déchets non dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de

l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de

l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Le mélange ne contient aucune substance SVHC substance $\geq 0,1$ % (w/w).

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité**Versafine, Versafine clair**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

Modifications

Révision due à la règlement (UE) n° 2020/878

Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation

Fiche de données de sécurité

Versafine, Versafine clair

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date: 25.03.2019

Date de révision: 02.02.2026

de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Encre pour tampon encreur	C	-	18	-	-	-	-	Encre

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)